

6

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

6.1.	Politique générale en matière environnementale	48
6.2.	Pollution et gestion des déchets	49
6.3.	Utilisation durable des ressources	50
6.4.	Changement climatique	52
6.5.	Catégories d'information jugées non pertinentes au regard des activités du groupe	53

Les sigles des référentiels cités sous l'intitulé des indicateurs sont détaillés en p.3.

En 2014, le processus d'amélioration de la collecte des informations environnementales a été poursuivi. Cette recherche d'amélioration passe

à la fois par la poursuite de la fiabilisation des données, mais aussi par une extension du périmètre couvert par le reporting. Cet élargissement de périmètre entraîne, pour certaines données, une évolution significative des chiffres par rapport à l'année précédente.

6.1. Politique générale en matière environnementale

Les métiers du groupe peu exposés aux risques environnementaux, établissent leurs propres plans d'action pour mesurer et maîtriser leurs impacts. Parmi les moyens qu'ils déploient, on peut citer les évaluations énergétiques, les certifications ou encore les sessions d'information et de formation dont bénéficient les salariés.

Évaluation énergétique et évaluation des impacts environnementaux réalisées (nombre d'évaluations)



GRI	PM	OCDE
G4-DMA Environnement, G4-EN31	7, 8	VI.1.a

	2014	2013
GC+	0	0
UMG	6	2
Corporate	1	1
Sous-total	7	3
GVT	1	0
Total	8	3

(CB Richard Ellis). Ces évaluations ont permis de dresser un diagnostic énergétique détaillé dans le but d'effectuer des investissements courant 2015 pour réduire l'empreinte énergétique de ces bâtiments.

GVT a fait appel à un prestataire externe pour conduire une étude énergétique afin d'évaluer les possibles réductions de coûts pour 41 bâtiments à travers le pays. Les résultats seront connus début 2015.

Certification environnementale (nombre de sites)



GRI	PM	OCDE
G4-DMA Environnement	7, 8	-

	2014	2013
GC+	1	1
UMG	2	2
Corporate	1	1
Sous-total	4	4
GVT	0	0
Total	4	4

En 2014, six évaluations énergétiques ont été conduites par UMG. Elles ont concerné cinq sites au Royaume-Uni et un en Pologne. Celles menées sur les quatre principaux sites d'UMG au Royaume-Uni ont été réalisées par le cabinet leader en conseil en immobilier d'entreprise, le CBRE

6.4. Changement climatique

Émissions de CO₂ imputables aux consommations des sources mobiles (teqCO₂)

GRI	PM	OCDE	2014	2013
G4-EN3, EN15, EN16, EN30	-	VI.1.a		
GC+			1 871	1 980
UMG			1 685	1 514
Corporate			96	107
Sous-total			3 652	3 601
GVT*			23 197	20 866
Total			26 849	24 467

* Les émissions indirectes liées à la consommation d'éthanol ont été exclues du périmètre pour s'en tenir aux émissions de scope 1.

Les émissions de CO₂ imputables aux consommations des véhicules sont stables.

Groupe Canal+, en France, poursuit ses efforts de remplacement progressif de ses véhicules par des véhicules moins polluants, ce qui lui a permis de réduire son taux d'émissions de CO₂ de 30 g/km par véhicule au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, Canal+ a mis en place une navette électrique pour permettre aux salariés de circuler entre les sites d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt. Une sensibilisation des employés à l'éco-conduite est menée dans plusieurs filiales de Groupe Canal+ en Pologne et en Asie.

UMG, en Suède, a investi dans des véhicules électriques mis à disposition de ses salariés pour leurs déplacements professionnels. UMG, en Californie, a intégré dans son budget 2015 des ressources pour l'installation de deux stations de recharge de véhicules électriques ou hybrides.

Soucieux de limiter l'impact des déplacements professionnels et domicile-travail des collaborateurs, qui constituent la principale source d'émissions de CO₂ de GVT, l'opérateur a optimisé les déplacements de ses employés en convertissant une partie sa flotte automobile qui, à près de 30 % désormais, roule à l'éthanol.

Vivendi SA a mis en circulation des véhicules de fonction hybrides.

Émissions de CO₂ imputables aux consommations des sources fixes (teqCO₂)

GRI	PM	OCDE	2014	2013
G4-EN3, EN15, EN16, EN30	-	VI.1.a		
Total			60 380	66 511
Électricité			50 206 (83 %)	55 285 (83 %)
Réfrigérants			6 437 (11 %)	6 938 (11 %)
Fioul domestique			787 (1 %)	496 (1 %)
Autres sources (vapeur, gaz)			2 950 (5 %)	3 792 (6 %)

	2014		2013	
	Électricité	Autres sources	Électricité	Autres sources
GC+	11 347	2 598	10 930	1 615
UMG	22 069	3 051	29 820	4 724
Corporate	215	211	239	269
Sous-total	33 631	5 860	40 989	6 608
GVT	16 575	4 314	14 296	4 618
Total	50 206	10 174	55 285	11 226

En 2014, les émissions totales de CO₂ représentent 87 229 teqCO₂ dont :

■ Scope 1

Sources mobiles	26 849
Sources fixes	8 984
dont réfrigérants	6 437
dont fioul domestique	787
dont gaz	1 760
Total	35 833

■ Scope 2

Sources fixes	51 395
dont électricité	50 206
dont vapeur	1 189
Total	51 395

Les émissions de CO₂ liées aux consommations des sources fixes sont imputables à 80 % aux consommations d'électricité.

Le site qui regroupe l'ensemble des chaînes gratuites de Groupe Canal+ est certifié BREEAM (*BRE Environmental Assess Method*). Ce site est équipé de groupes froids en technologie *free cooling* qui utilisent l'air extérieur pour le rafraîchissement des plateaux et des équipements. Ils permettent d'économiser en moyenne 13 % d'énergie par an, soit l'équivalent de 100 tonnes de CO₂.

Plusieurs initiatives menées par des filiales de Groupe Canal+ contribuent à la diminution des émissions de CO₂ tel que le renforcement de l'isolation des bureaux et des entrepôts, notamment au Sénégal. Au Vietnam, le système de climatisation a été remplacé par un nouveau système plus efficace et utilisant un réfrigérant moins contributeur à l'effet de serre.

Sur certains sites UMG, plus de 70 % de l'électricité consommée sont d'origine renouvelable. Dans le cadre de la compensation énergétique, Universal Music France s'est engagé à diversifier ses sources d'approvisionnement électrique par l'achat de contrats EDF « Équilibre+ ».

6.5. Catégories d'information jugées non pertinentes au regard des activités du groupe

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités du groupe qui ne présentent pas de risque en matière de pollution.

Montant des provisions et garanties pour risque en matière d'environnement

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités de Vivendi : les risques majeurs associés aux activités du groupe ne sont pas liés aux enjeux environnementaux.

Prévention, réduction ou réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités qui ne présentent pas de risque en matière de pollution des sols, de l'air ou de l'eau (en dehors des rejets de CO₂ qui sont traités à la section 6.4).

La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente car les activités du groupe ne présentent pas de risque en matière de nuisances sonores ou de toute autre forme de pollution spécifique.

Utilisation des sols

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente car les activités du groupe ne présentent pas de risque en matière de pollution des sols.

Adaptation au changement climatique

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités du groupe. Les activités du groupe ne subissent que peu de contraintes liées aux changements climatiques. Les principales mesures pour adapter les centres techniques et *data centers* qui subirait les effets de la chaleur, se concentrent autour du thème traité dans le Document de référence 2014 (chapitre 2 section 4.1.2 p. 77) du refroidissement par *free cooling*.

Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Compte tenu des activités du groupe, la biodiversité n'est pas considérée comme un enjeu majeur pour lequel Vivendi doit procéder à des investissements spécifiques.